

Se baigner dans des eaux usées... grâce aux UV

Pour tuer les bactéries, plusieurs stations d'épuration du littoral passent leurs eaux aux ultraviolets. La technique, connue... des chiens et des chats, peut intéresser ostréiculteurs et baigneurs.

L'innovation

Pourquoi nos animaux domestiques délaissent-ils leur gamelle d'eau potable pour une flaque de pluie *a priori* moins propre ? « Parce que la flaque a été naturellement dépolluée par le soleil. Leur cerveau reptilien sait que c'est plus sain de laper une nappe peu profonde », raconte Willy Fortunato, ingénieur agronome et directeur d'UV Germi.

Sa société de quarante-huit salariés, basée en Corrèze, remplace juste le soleil par des lampes à UV. Elle en a équipé plusieurs stations d'épuration du littoral des Pays de la Loire : Pornic, Villeneuve-en-Retz (Loire-Atlantique), Saint-Gilles-Croix-de-Vie, bientôt Talmont-Saint-Hilaire (Vendée). Celle de L'Île-d'Olonne, près des Sables-d'Olonne, a été inaugurée en juillet. Elle s'est dotée, elle aussi, des rayons UV-C pour détruire les bactéries indésirables.

« Secteur sensible »

« Autour de nous, il y a de la baignade, de la conchyliculture, de la pêche à pied. Un secteur sensible qui implique de toujours chercher à s'adapter », explique Sylvain Raux, du service « Cycle de l'eau » de la Communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne. Comme toute station, celle de L'Île-d'Olonne « dégrille » les eaux usées des habitants (mégots, lingettes), les tàmise, y ajoute des bactéries « qui se nourrissent de l'azote de l'urine et du carbone des matières fécales ». L'eau coule enfin dans le « clarificateur », un ultime bassin rond pour se débarrasser des bactéries gavées, qui



Guillaume Dille (UV Germi) et Sylvain Raux (Communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne), devant le système de traitement par UV à la station d'épuration de L'Île-d'Olonne, en Vendée.

PHOTO : QUEST-FRANCE

deviendront des « boues ».

Mais juste avant de partir rejoindre la rivière Verdonne, puis l'océan, l'eau traitée passe par une sorte de petit tunnel coiffé des boîtiers en inox d'UV Germi. Ils contiennent des lampes de 130 cm de long qui projettent des rayons UV-C. « Ces rayons désactivent 99,99 % des bactéries, virus et autres parasites qui restent dans l'eau, dont le plus connu est l'Escherichia coli », argue Guillaume Dille, commercial d'UV Germi.

Sur nos côtes, des arrêtés interdisent parfois la pêche à pied, voire la baignade, pour limiter les infections urinaires ou les gastro-entérites provoquées par l'E. coli. On comprend donc l'intérêt de la démarche. Problème réglé pour les éleveurs de mollusques et les nageurs du coin ? « Pas tant qu'on n'a pas traité l'ensemble des stations du bassin versant », soupire Willy Fortunato, persuadé qu'avec « du courage politique, on pourrait ainsi renvoyer nos gamins se bai-

gner dans les lacs et les rivières. »

Sa technique, connue depuis plus d'un siècle, n'a rien de révolutionnaire. « Juste du bon sens. » Des concurrents la pratiquent. Il existe, en outre, des alternatives aux ultraviolets. « Les lagunes peuvent exposer l'eau au soleil, mais il faut de très grandes surfaces qu'on n'a pas, dit Sylvain Raux, le technicien de l'agglomération sablaise. On peut aussi utiliser la nano-filtration, mais le procédé est lourd et coûteux. » Tandis que le système corrézien n'a représenté « que 2 % du coût de la nouvelle station ». Soit 52 000 €.

Réutiliser l'eau

Pourrait-on boire cette eau débarrassée, sans chimie, des bactéries indésirables ? « Non, car il reste encore un peu d'azote et de phosphore en concentration très faible », répond Sylvain Raux. « En revanche, elle peut-être utilisée pour faire de l'arrosage », ajoute Guillaume Dille. Il pointe ainsi un autre sujet brûlant, dans cette Vendée qui peine à concilier les intérêts des agriculteurs irrigants et des touristes, lors des sécheresses estivales. L'île de Noirmoutier, pionnière dans ce domaine, arrose ses pommes de terre avec ses eaux retraitées grâce à l'étendue de ses marais. « L'eau sortant de la station d'épuration chemine dans des lagunes. Les UV naturelles du soleil touchent l'ensemble de la tranche d'eau et vont jusqu'au fond », rappelle l'élu ilien Fabien Gaborit. UV Germi, de son côté, équipe l'île de Ré, en Charente-Maritime.

François CHRÉTIEN.

La taxe de la discorde à la m

À Pouancé, les professionnels de santé ap être exonérés de taxe foncière. Le conseil m

Habituellement calme, le conseil municipal d'Ombree-d'Anjou (Maine-et-Loire), s'est subitement emballé, mardi. La raison ? Une délibération sur la nouvelle maison de santé de Pouancé (600 m², un coût de 1,2 million d'euros). Plus précisément au sujet d'une requête des professionnels appelés à y exercer : quatre médecins, une dentiste et des infirmiers.

« Ils m'ont sollicité pour me demander une exonération de la taxe foncière bâtie et une prise en charge de 50 % des frais d'actes notariés par la municipalité, explique le maire, Pierrick Esnault. Ils m'ont dit que c'était une condition sine qua non pour signer les baux d'occupation. J'ai été surpris par leur demande d'autant que payer la taxe foncière est une obligation. »

« Nouvelles discussions »

Après des débats animés où certains ont évoqué un « chantage », le conseil municipal s'est prononcé contre par 15 voix (12 pour, 10 abstentions).

Une rencontre est programmée ce

vendred
Esnault,
délégué
et les p
engagel
Avec, pe
cise des
évaluer
Celui de
verait, l
cun des
tiste, de,

« Dé

Un terr
avec ca
déjà au
rick Esn
territoire
de la] dé
s'ils déc
Une é
nable, c
emmen
de sant
La dent
le 2 nov

Le spécialiste du logiciel E

Le nantais Obat annonce une levée de do
L'entreprise, de 80 salariés, souhaite en re

Une levée de fonds de douze millions d'euros. Un sacré montant que la société nantaise Obat vient de boucler auprès de Crédit mutuel innovation, New alpha, NCI et Kima ventures. Obat commercialise une plateforme pour les professionnels du bâtiment et des travaux publics afin de gérer leurs devis, leurs factures, leurs chantiers... Le système est utilisé par 15 000 entrepreneurs et artisans en France, en Belgique et en Suisse.

